

PROCÈS-VERBAL SÉANCE ORDINAIRE

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE CLEVELAND

Procès-verbal de la séance extrait du livre des délibérations de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité du Canton de Cleveland, tenue le lundi 5 mai 2025 à 19h30, à laquelle sont présents :

- ❖ Monsieur Daniel Braün
- ❖ Monsieur Fernand Leclerc
- ❖ Monsieur Francis Malenfant
- ❖ Madame Audrey Mailhot
- ❖ Monsieur Charles Brochu

Formant quorum des membres du conseil municipal, sous la présidence de monsieur le maire Herman Herbers.

Monsieur Martin Lessard, directeur général et greffier-trésorier, ainsi que madame Francesca Lebrasseur, greffière adjointe, sont également présents.

Madame Sylvie Giroux, conseillère du district no 5, est absente et son absence a été motivée.

**** Avant l'ouverture officielle de la séance, M. le Maire propose de prendre un moment de recueillement pour Mme Sylvie Giroux, qui a récemment traversé des moments difficiles. L'ensemble du conseil municipal tient à lui exprimer ses plus sincères sympathies.**

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-05-01

Adoption de l'ordre du jour tel que modifié avec dispense de lecture

CONSIDÉRANT QUE la séance est déclarée ouverte à 19h30.

Il est,
PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que modifié, avec l'ajout de deux (2) sujets aux points 13.1 et 13.2.

Ordre du jour

1. **Bienvenue par Monsieur le Maire**
2. **Prise des présences**
3. **Constatation du quorum par Monsieur le Maire qui déclare la séance régulièrement tenue**
4. **Adoption de l'ordre du jour avec dispense de lecture**
5. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 7 avril 2025 avec dispense de lecture**
6. **Correspondance**
7. **Finances**
 - 7.1 **Acceptation des comptes à payer**
 - 7.2 **Acceptation des dépenses incompressibles et des dépenses déjà autorisées depuis le dernier rapport**

- 7.3 Acceptation des salaires, DAS et des frais de déplacement
- 7.4 Dépôt et adoption du rapport financier et du rapport des vérificateurs externes pour l'exercice financier 2024
- 8. Administration et affaires courantes
 - 8.1 Adjudication de la soumission pour les services de vérificateurs externes
 - 8.2 Organisme de concertation pour l'eau des bassins versants de la rivière Nicolet (COPERNIC) – Adhésion 2025-2026
 - 8.3 MRC du Val-Saint-François – Démarche sur les énergies renouvelables
 - 8.4 Trans-Appel Inc. : Renouvellement de l'entente de service de transport adapté – Demande de financement PSTA 2025-2027
 - 8.5 Résolution autorisant un emprunt temporaire dans le cadre des travaux de pavage des chemins Brown, du Boisé et d'une partie du chemin Bédard
- 9. Développement local et régional
 - 9.1 Société Saint-Patrick – Confirmation de soutien financier pour 2026
 - 9.2 Conseil Sport Loisir de l'Estrie (CSLE) – Autorisation à déposer une demande d'aide financière au programme « En Estrie, ça bouge! » – Volet Loisir culturel
- 10. Urbanisme
 - 10.1 Demande de dérogation mineure sur le lot 5 534 988pte, situé sur le chemin Desfossés – Demandeur M. André Lussier
- 11. Voirie
 - 11.1 Adjudication de la soumission pour la pose d'asphalte chaude destinée à accueillir deux (2) terrains de pickleball au parc Lamoureux
 - 11.2 Travaux de rechargement granulaire, de nettoyage de fossés, de remplacement et de réparation de ponceaux sur le chemin Pease
 - 11.3 Travaux de rechargement granulaire sur le chemin Grande-Ligne
- 12. Rapport des activités du Maire
- 13. Varia
 - 13.1 Club de soccer Celtic – Appui financier pour l'achat de chandails junior (U12)
 - 13.2 Festival de l'auto ancienne de Richmond – Appui financier à l'édition 2025
- 14. Période de questions du public
- 15. Levée de la séance

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-05-02
Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 7 avril 2025 avec dispense de lecture

CONSIDÉRANT QUE tous les membres de ce conseil déclarent avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal du 7 avril 2025 ;

Il est,
PROPOSÉ par Madame Audrey Mailhot
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2025 soit adopté tel que présenté.

CORRESPONDANCE

La correspondance a été déposée à la table du conseil et les suivis demandés par les membres du conseil seront effectués et déposés aux archives après épuration.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-05-03

Acceptation des comptes à payer

CONSIDÉRANT QUE le directeur général / greffier-trésorier a remis une copie de la liste des comptes à payer à chacun des membres du conseil ;

Il est,
PROPOSÉ par Monsieur Fernand Leclerc
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la Municipalité du Canton de Cleveland accepte les comptes à payer au montant de 43 452,14 \$ tel que présenté aux membres du conseil.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-05-04

Acceptation des dépenses incompressibles et des dépenses déjà autorisées depuis le dernier rapport

CONSIDÉRANT QUE le directeur général / greffier-trésorier a remis une copie de la liste des dépenses incompressibles et des dépenses déjà autorisées depuis le dernier rapport à chacun des membres du conseil ;

Il est,
PROPOSÉ par Monsieur Daniel Braün
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la Municipalité du Canton de Cleveland accepte les dépenses incompressibles et des dépenses déjà autorisées depuis le dernier rapport pour un montant de 98 967,56 \$ auquel s'ajoute le total des chèques émis pour un montant de 800 \$, le tout tel que présenté aux membres du conseil.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-05-05

Acceptation des salaires, DAS et des frais de déplacement

Il est,
PROPOSÉ par Madame Audrey Mailhot
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la Municipalité du Canton de Cleveland accepte les salaires, DAS et des frais de déplacement au montant de 100 \$ tel que présenté aux membres du conseil.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-05-06

Dépôt et adoption du rapport financier pour l'exercice financier 2024

CONSIDÉRANT QUE l'avis public concernant le dépôt du rapport financier accompagné du rapport des vérificateurs externes pour l'exercice financier 2024 a été affiché conformément à l'article 176.1 du *Code municipal du Québec* ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport financier ainsi que du rapport des vérificateurs externes pour l'année 2024 ;

Il est,
PROPOSÉ par Monsieur Daniel Braün
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'ACCEPTER les états financiers de l'exercice 2024 de la Municipalité du Canton de Cleveland tels que déposés.

**** M. le maire prend la parole à la suite de la présentation des états financiers 2024 et tient à souligner le travail remarquable de l'équipe municipale. Il adresse ses félicitations à l'ensemble du personnel pour leur engagement et leur rigueur.**

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-05-07
Adjudication de la soumission pour les services de vérificateurs externes

CONSIDÉRANT la Résolution numéro 2025-04-08_ *Autorisation à la direction générale à envoyer des demandes de soumission par invitation pour le service de vérificateurs externes* ;

CONSIDÉRANT QUE des demandes de soumission par invitation pour le service de préparation et de vérification de nos états financiers consolidés ont été adressées à trois (3) firmes comptables ;

CONSIDÉRANT QUE le devis de soumission demandait des prix pour deux (2) options, soit : l'option A – Année financière 2025 et l'option B – Années financières 2025, 2026 et 2027 ;

CONSIDÉRANT QUE deux (2) firmes ont déposé des propositions de soumission ;

CONSIDÉRANT QUE le plus bas soumissionnaire est la firme *Raymond Chabot Grant Thornton* et que la soumission est conforme aux exigences établies lors de l'appel d'offres sur invitation ;

Il est,
PROPOSÉ par Monsieur Fernand Leclerc
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'ACCEPTER la soumission de la firme *Raymond Chabot Grant Thornton* avec l'option B (année 2025, 2026 et 2027) pour le service de préparation et de vérification de nos états financiers consolidés, tel que spécifié dans la soumission datée du 28 avril 2025.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-05-08

Organisme de concertation pour l'eau des bassins versants de la rivière Nicolet (COPERNIC) – Adhésion 2025-2026

CONSIDÉRANT la réception de l'avis de renouvellement de cotisation de l'Organisme de concertation pour l'eau des bassins versants de la rivière Nicolet (COPERNIC);

Il est,
PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'AUTORISER le directeur général à renouveler l'adhésion de la Municipalité du Canton de Cleveland auprès de COPERNIC pour l'année 2025-2026.

QUE les crédits nécessaires pour la réalisation de la présente résolution soient pris au poste budgétaire : 02-460-00-494 « Association Copernic ».

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-05-09

MRC du Val-Saint-François – Démarche sur les énergies renouvelables

CONSIDÉRANT QUE le plan stratégique 2022-2026 déposé par Hydro-Québec qui prévoit, entre autres, la constitution d'un portefeuille de projets éoliens totalisant 3 000 MW ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Cleveland voit positivement la stratégie d'Hydro-Québec misant sur la décarbonation et la transition vers les énergies renouvelables ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités et la MRC collaborent à la production d'un Guide d'intégration des énergies renouvelables du Val-Saint-François impliquant une consultation des parties prenantes, notamment les citoyens, et la définition de conditions d'intégration propres au Val-Saint-François ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités et la MRC du Val-Saint-François souhaitent collaborer à la création d'une société en commandite leur permettant d'être partenaires d'éventuels projets ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Cleveland voit des opportunités à la réalisation de projets d'énergies renouvelables sur le territoire du Val-Saint-François et souhaite s'impliquer dans l'exploration du potentiel réel de tels projets ;

Il est,
PROPOSÉ par Monsieur Daniel Braün
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland déclare être accord avec la

démarche sur les énergies renouvelables entreprise par les municipalités et la MRC du Val-Saint-François.

- QUE

le conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland déclare être en accord avec la création d'une société en commandite permettant aux municipalités et à la MRC d'être partenaires d'éventuels projets.
- QUE

le conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland souhaite être partie prenante des travaux menant à création de la société en commandite et manifeste son intérêt à en être partie prenante dans la mesure où les règles établies seront conformes à ses intérêts et à ceux de sa population.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-05-10

Trans-Appel Inc. : Renouvellement de l'entente de service de transport adapté – Demande de financement au Programme de soutien au transport adapté (PSTA) 2025-2027

- CONSIDÉRANT

les obligations de chacune des municipalités au Québec découlant de l'article 48.39 de la Loi sur le transport, demandant l'organisation et l'offre d'un transport adapté sur chacun des territoires ;
- CONSIDÉRANT,

pour le Val-St-François, que les municipalités entendent désigner la Ville de Windsor comme « organisme mandataire » en transport adapté sur le territoire de toutes les municipalités de la MRC du Val-St-François ;
- CONSIDÉRANT

l'exigence dans le PSTA 2025-2027 d'avoir une demande de financement et une entente triennale de service de transport adapté ;
- CONSIDÉRANT QUE

l'organisme Trans-Appel Inc. opère sur le territoire de la MRC du Val-St-François pour le transport adapté et collectif ;
- CONSIDÉRANT

la planification financière de Trans-Appel Inc. pour les 3 prochaines années, tel que présentée dans les documents soutenant la demande de financement et cette résolution ;

Il est,
PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

- DE DÉSIGNER

la Ville de Windsor comme organisme mandataire du service de transport adapté, tel que stipulé initialement dans le protocole d'entente et qu'elle délègue à Trans-Appel Inc. l'organisation et l'opération du service de transport adapté.
- D'ADOPTER

la tarification des déplacements des personnes admissibles fixée, pour l'année 2025 à 2027, à 4 \$ pour un déplacement intra-MRC et à 9 \$ pour un déplacement hors territoire (vers Sherbrooke), tout en étant

possible de modifier en cours de période par une autre résolution.

D’ADOPTER les prévisions budgétaires 2025-2027 de Trans-Appel Inc. joints à la demande.

D’ENTÉRINER les prévisions de déplacements comme suit :

- 2025 : 17 000 déplacements ;
- 2026 : 18 000 déplacements ;
- 2027 : 23 000 déplacements.

DE DEMANDER une contribution au MTMD selon le programme PSTA 2025-2027 selon les montants inclus dans la liste des revenus des budgets suivants :

- 2025 :

BUDGET PRÉVISIONNEL 2025

2025	TRANSPORT ADAPTÉ	
DESCRIPTION	Budget TA 2025	
	Achalandage	Demandes
REVENUS	17 000	Transports
CONTRIBUTION - USAGERS	61 316 \$	
CONTRIBUTION DU MILIEU	0 \$	
CONTRIBUTION MRC	231 289 \$	
CONTRIBUTION MTQ	353 600 \$	
REVENUS int. - Autres rev.	0 \$	
REVENUS VOYAGES SPÉCIAUX	0 \$	
Appropriation SURPLUS		
Appropriation SURPLUS MTQ	0 \$	
TOTAL REVENUS	646 205 \$	

- 2026 :

BUDGET PRÉVISIONNEL 2026

2026	TRANSPORT ADAPTÉ	
DESCRIPTION	Budget TA 2026	
	Achalandage	estimé
REVENUS	20 000	
CONTRIBUTION - USAGERS	61 005 \$	
CONTRIBUTION DU MILIEU (MRC)	0 \$	
CONTRIBUTION MRC	249 611 \$	
CONTRIBUTION MTQ	429 000 \$	
REVENUS int. - Autres rev. (trans-Appel)	0 \$	
REVENUS VOYAGES SPÉCIAUX	0 \$	
Appropriation SURPLUS STC - TA-		
Appropriation SURPLUS MTQ - TA-	0 \$	DÉFICIT
TOTAL REVENUS	739 616 \$	

- 2027 :

BUDGET PRÉVISIONNEL 2027

2027	TRANSPORT ADAPTÉ	
DESCRIPTION	Budget TA 2027	
	Achalandage	estimé
REVENUS	23 000	
CONTRIBUTION - USAGERS	61 131 \$	
CONTRIBUTION DU MILIEU (MRC)	0 \$	
CONTRIBUTION MRC	467 692 \$	
CONTRIBUTION MTQ	508 300 \$	
REVENUS int. - Autres rev.	0 \$	
REVENUS VOYAGES SPÉCIAUX	0 \$	
Appropriation SURPLUS STC - TA-		
Appropriation SURPLUS MTQ - TA-	0 \$	DÉFICIT
TOTAL REVENUS	1 037 123 \$	

D'ADHÉRER	au service pour l'année 2025 à 2027 et de payer la contribution municipale établie à 6,98 \$ par habitant pour 2025, et payer la contribution municipale de chaque année 2026 et 2027, divisée en octobre de l'année précédente selon le coût per capita du service pour chaque municipalité.
D'ADOPTER	le plan de développement du transport collectif présenté au soutien de la résolution et de la demande de financement, incluant les horaires de services.
DE S'ENGAGER	à respecter les critères d'admissibilité du Programme de soutien au transport adapté 2025 - 2027, après en avoir dûment pris connaissance.
DE CONFIRMER	au ministère des Transports et de la Mobilité durable l'engagement des municipalités du Val-St-St-François à contribuer financièrement pour un minimum de 20 % du budget de fonctionnement annuel.
DE DEMANDER	au ministère des Transports et de la Mobilité durable l'octroi d'une contribution financière de base, dans le cadre du Programme de soutien au transport adapté – Volet 1, qui s'élève à 353 600 \$ pour l'année 2025, à 429 000 \$ pour l'année 2026 et à 508 300 \$ pour l'année 2027.
D'AJOUTER	à cette subvention de base une allocation spécifique pour les déplacements hors territoire et pour les longues courses, et un montant additionnel pour les déplacements hors territoire, le cas échéant.
D'AUTORISER	le directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité du Canton de Cleveland à signer tout document nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.
DE TRANSMETTRE	une copie de la présente résolution à Trans-Appel Inc. afin qu'il la fasse parvenir au ministère des Transports et de la Mobilité durable lors de la demande de financement.
DE PRÉVOIR	les crédits budgétaires requis au budget chacune des années 2025 à 2027.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-05-11
Résolution autorisant un emprunt temporaire dans le cadre des travaux de pavage des chemins Brown, du Boisé et d'une partie du chemin Bédard

CONSIDÉRANT QUE	la Municipalité du Canton de Cleveland désire réaliser des travaux de pavage sur les chemins Brown, du Boisé et d'une partie du chemin Bédard ;
CONSIDÉRANT QUE	le financement de ces travaux sera réalisé par le biais d'un règlement d'emprunt, soit le Règlement numéro 613 intitulé : <i>Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 905 000 \$ pour les travaux de pavage des chemins Brown, du Boisé et d'une partie du chemin Bédard ;</i>

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Cleveland doit contracter un emprunt temporaire pour payer l'entrepreneur le temps que le règlement d'emprunt soit versé ;

Il est,
PROPOSÉ par Madame Audrey Mailhot
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le maire et le directeur général soient et sont autorisés à signer un contrat d'emprunt temporaire avec la Caisse Desjardins du Val-Saint-François pour un montant de 905 000 \$ ou moins, selon le besoin.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-05-12
Société Saint-Patrick – Confirmation de soutien financier pour 2026

CONSIDÉRANT QUE la tenue du *Irish Heritage Festival* est conditionnelle à une confirmation de soutien de la municipalité ;

Il est,
PROPOSÉ par Monsieur Francis Malenfant
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la Municipalité du Canton de Cleveland confirme son soutien à la Société Saint-Patrick en budgétant un don de 250 \$ pour l'année 2026.

D'AUTORISER le directeur général à signer le formulaire de confirmation de soutien municipal de la Société Saint-Patrick.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-05-13
Conseil Sport Loisir de l'Estrie (CSLE) - Autorisation à déposer une demande d'aide financière au programme « En Estrie, ça bouge! » - Volet Loisir culturel

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Cleveland souhaite déposer un projet dans le cadre du programme « En Estrie, ça bouge! » - Volet Loisir culturel auprès du CSLE ;

CONSIDÉRANT QUE le CLSE soutient jusqu'à 80 % des dépenses admissibles des projets retenus ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité s'engage à assumer un minimum de 20 % des dépenses admissibles ainsi que toutes les dépenses non admissibles ;

CONSIDÉRANT QUE la période de dépôt pour les projets est du 28 avril au 6 juin 2025 ;

Il est,
PROPOSÉ par Madame Audrey Mailhot
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'AUTORISER la Municipalité du Canton de Cleveland à procéder au dépôt d'une demande d'aide financière auprès du CSLE dans le cadre du

programme « En Estrie, ça bouge! » - Volet
Loisir culturel.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-05-14

Demande de dérogation mineure sur le lot 5 534 988 pte, situé sur
le chemin Desfossés – Demandeur M. André Lussier

- CONSIDÉRANT QU'

une demande de dérogation mineure a été déposée le 27 mars 2025 par M. Marc-Antoine Carrier, arpenteur-géomètre, pour M. André Lussier ;
- CONSIDÉRANT QUE

la demande de dérogation mineure est à l'effet d'autoriser la création du lot 5 535 988 pte avec un frontage d'une largeur de 15,27 mètres ;
- CONSIDÉRANT QUE

le frontage minimal exigé dans le règlement de lotissement numéro 448, article 5.10, prévoit une largeur minimale de 50 mètres ;
- CONSIDÉRANT QUE

la dérogation est de 34,73 mètres par rapport à la norme prescrite ;
- CONSIDÉRANT QUE

la profondeur et la superficie du terrain sont conformes aux normes en vigueur ;
- CONSIDÉRANT

la recommandation du comité consultatif d'urbanisme (CCU) d'accorder la dérogation mineure ;

Il est,
PROPOSÉ par Monsieur Daniel Braün
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

- D'ACCEPTER

la demande de dérogation mineure pour le frontage du lot 5 535 988 pte à 15,27 mètres, et ce, sans conditions.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-05-15

Adjudication de la soumission pour la pose d'asphalte chaude destinée à accueillir deux (2) terrains de pickleball au parc Lamoureux

- CONSIDÉRANT

la volonté du conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland de procéder à l'aménagement d'une surface dédiée uniquement à la pratique de Pickleball au parc Lamoureux ;
- CONSIDÉRANT QUE

des soumissions par invitation ont été demandées à quatre (4) soumissionnaires pour le pavage d'une surface de 4 800 pi² (120 pi x 40 pi) afin d'y aménager deux (2) terrains de pickleball au parc Lamoureux ;
- CONSIDÉRANT QUE

deux (2) soumissionnaires ont déposé des offres, soit :

Soumissionnaires	Prix
David Leblond Inc.	18 480 \$ plus taxes (épaisseur 60mm)

Pavage Préfontaine Inc. (division Pavage Innovex)	11 904 \$ plus taxes (épaisseur 60mm)
Pavages Lavallée & Tanguay (Pavages LT)	Aucune soumission reçue
Pavages Lavallée & Leblanc (Pavages PLL)	Aucune soumission reçue

CONSIDÉRANT QUE le plus bas soumissionnaire pour les travaux d'asphaltage est l'entreprise « *Pavage Préfontaine Inc. - Sous la division Pavage Innovex* » et que la soumission est conforme aux exigences établies lors de l'appel d'offres sur invitation ;

Il est,
PROPOSÉ par Madame Audrey Mailhot
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la Municipalité du Canton de Cleveland accepte la soumission déposée par l'entreprise « *Pavage Préfontaine Inc. - Sous la division Pavage Innovex* » pour les travaux de pavage d'une surface de 4 800 pi² (120 pi x 40 pi) afin d'y aménager deux (2) terrains de pickleball au parc Lamoureux au montant de 11 904 \$ plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions de l'appel d'offres et de la soumission déposée en date du 2 avril 2025.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-05-16
Travaux de rechargement granulaire, de nettoyage de fossés, de remplacement et de réparation de ponceaux sur le chemin Pease

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Cleveland doit assurer l'entretien et le maintien de plus de 140 kilomètres de routes ;

CONSIDÉRANT l'état du chemin Pease, lequel nécessite une opération de rechargement granulaire sur 2550 mètres ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite procéder à un rechargement granulaire, au nettoyage de fossés, au remplacement de deux ponceaux et à la réparation de deux autres ;

CONSIDÉRANT la soumission de Jim Coddington, datée du 26 mars 2025, au coût de 93 103,30 \$ plus les taxes applicables, pour la réalisation de l'ensemble des travaux ;

CONSIDÉRANT le fonds de carrières et sablières dont la somme actuelle est de 213 512 \$;

Il est,
PROPOSÉ par Monsieur Fernand Leclerc
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'ACCEPTER la soumission de Jim Coddington pour procéder à un rechargement granulaire sur une distance de 2550 mètres, au nettoyage de fossés, au remplacement de deux ponceaux et à la réparation de deux autres.

QUE cette dépense sera financée par le fonds de carrières et sablières pour un montant de 93 103,30 \$ plus les taxes applicables.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-05-17
Travaux de rechargement granulaire sur le chemin Grande Ligne

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Cleveland doit assurer l'entretien et le maintien de plus de 140 kilomètres de routes ;

CONSIDÉRANT l'état du chemin Grande Ligne, lequel nécessite une opération de rechargement granulaire sur 250 mètres ;

CONSIDÉRANT la soumission de Jim Coddington, datée du 14 avril 2025, au coût de 9 540,00 \$ plus les taxes applicables, pour la réalisation de l'ensemble des travaux;

Il est,
PROPOSÉ par Monsieur Francis Malenfant
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'ACCEPTER la soumission de Jim Coddington pour procéder à un rechargement granulaire sur une distance de 250 mètres sur le chemin Grande Ligne au coût de 9 540,00 \$ plus les taxes applicables.

RAPPORT DES ACTIVITÉS DU MAIRE

Monsieur le Maire Herman Herbers fait mention au conseil municipal des activités qui se sont produites depuis son dernier rapport d'activités.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-05-18
Club de soccer Celtic – Appui financier pour l'achat de chandails junior (U12)

CONSIDÉRANT la demande du Club de soccer Celtic pour une aide financière pour l'achat de gilets pour une équipe junior U12 ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Cleveland souhaite appuyer les activités sportives de la région ;

Il est,
PROPOSÉ par Monsieur Daniel Braün
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland appuie la demande d'aide financière du Club de soccer Celtic à la hauteur de 800 \$.

QUE les crédits nécessaires pour la réalisation de la présente résolution soient pris au poste budgétaire : 02-701-90-790 « Autres dépenses – Dons ».

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-05-19

Festival de l'auto ancienne de Richmond – Appui financier pour l'édition 2025

- CONSIDÉRANT QUE** le Festival de l'auto ancienne de Richmond constitue un événement touristique important pour la région ;
- CONSIDÉRANT QUE** le Festival de l'auto ancienne de Richmond se tiendra la fin de semaine du 9 et 10 août 2025 ;
- CONSIDÉRANT** la demande d'aide financière adressée à la Municipalité du Canton de Cleveland par l'organisation du Festival ;

Il est,
PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE** la Municipalité du Canton de Cleveland appuie la demande d'aide financière du Festival de l'auto ancienne de Richmond à la hauteur de 300 \$.
- QUE** les crédits nécessaires pour la réalisation de la présente résolution soient pris au poste budgétaire : 02-701-90-790 « *Autres dépenses – Dons* ».

PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC – 20h00 à 20h20

Les questions des citoyens présents ont été entendues et répondues par les membres du conseil.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-05-20

Levée de la séance

- CONSIDÉRANT** l'ordre du jour étant épuisé;

Il est,
PROPOSÉ par Monsieur Fernand Leclerc
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE** la séance soit levée à 20h20.
- QUE** la prochaine séance ordinaire se tiendra le lundi 2 juin 2025.

DISPONIBILITÉ DE FONDS

La Municipalité du Canton de Cleveland a adopté le Règlement no 562 sur le contrôle et le suivi budgétaire, déléguant le pouvoir d'autoriser des dépenses, lors de la séance du conseil municipal du 2 juillet 2019. Le tout conformément aux articles 165.1, 176.4, 176.5, 960.1, 961 et 961.1 du *Code municipal du Québec*.

Le conseil municipal a également adopté, le 7 septembre 2021, le Règlement no 580 modifiant l'article 7.1 du Règlement no 562.

L'autorisation des dépenses provient de ces règlements et sera suivie et contrôlée par le Comité des finances de la municipalité, le tout conformément à la loi.

APPROBATION DES RÉSOLUTIONS

« Je, Herman Herbers, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec* ».

À Canton de Cleveland, ce 6e jour du mois de mai de l'an deux mille vingt-cinq.

Herman Herbers, Maire

Martin Lessard, Greffier-trésorier